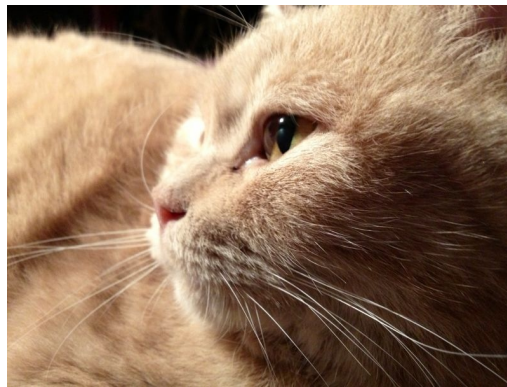




BIENVENUE AU MONDE DU CHAT



- Site internet www.moneduchat.ch
- E-mail info@mondeduchat.ch
- Téléphone +41 79 671 79 40
- Adresse rue du Chaffard 56, 1170 Aubonne, Vaud, Suisse

Informations et règlement en vigueur depuis le 1.09.2018

Dernière modification : 17.05.20





Formation professionnelle au métier de COMPORTEMENTALISTE CHAT

(non-vétérinaire)



Présentation et conditions générales

La forme masculine vaut par analogie pour les personnes de sexe féminin ou une pluralité de personnes

Cette formation a un objectif très clair : former et accompagner les apprenants pour qu'ils soient aptes et solidement armés pour devenir des **comportementalistes chat**.

Cette formation est dite **professionnelle**, car son objectif est de permettre aux personnes qui s'y inscrivent de pouvoir véritablement exercer en fin de parcours. Elle permet aussi et surtout de se former à une **approche** qui sera utile quel que soit le métier que l'on exerce en lien avec le chat. « **L'approche comportementaliste** » est une façon de percevoir l'animal dans son milieu, tel qu'il est vraiment. Savoir mieux comprendre l'animal pour mieux l'aider, mieux travailler avec lui, mieux vivre en cohabitation avec lui, sans violence, en limitant les contraintes et sans faire usage de dressage.

Quel que soit votre projet, nous vous conseillerons pour le concrétiser autour de « l'approche comportementaliste ».

Un grand nombre d'heures et de journées complètes sont consacrées à des travaux pratiques et à des exercices concrets en plus des cours théoriques. Il est proposé aux apprenants de suivre une comportementaliste en consultation durant la formation. Tous ces apprentissages et expériences sont absolument essentiels pour être correctement formés. **Tous les contenus enseignés se basent sur les recherches les plus récentes sur le comportement animal.** Nous travaillons à partir de données scientifiques (en particulier l'éthologie et la psychologie) qui ne sont pas le fruit d'idées reçues ou de croyances approximatives.

A qui s'adresse cette formation ? Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de devenir comportementaliste, que ce soit en activité principale ou en activité complémentaire.

De manière générale, il est principalement demandé à chacun(e) d'avoir un sens certain de l'observation et de la communication (savoir s'exprimer et se faire comprendre facilement). Une bonne capacité d'écoute et d'analyse est essentielle. Des notions en psychologie, en éthologie, en médiation sont de très bons atouts. Toute expérience professionnelle dans laquelle on a été amené à mener des entretiens sera précieuse. Il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études universitaires si l'on peut au moins justifier d'une solide expérience professionnelle, quelle qu'elle soit.



Pour les personnes souhaitant se reconvertir : il n'est pas nécessaire d'avoir travaillé auparavant dans le milieu de l'animal pour exercer en tant que comportementaliste. Les reconversions sont tout à fait fréquentes ! Mais il est certain qu'une passion raisonnée pour les animaux et un intérêt évident pour l'aide à la personne sont indispensables à l'exercice de ce métier.

Pour les plus jeunes : l'âge minimum pour suivre la formation est de 23 ans. Il est possible de se former au sortir des études, mais il est alors demandé d'avoir en parallèle un projet professionnel assurant une autonomie financière, au moins partielle. Une véritable maturité est également indispensable. On ne peut pas s'engager dans un métier d'aide, de médiation et de conseils sans un minimum d'assise et d'assurance personnelle. Le mieux est donc de faire d'abord au moins trois années d'études (les études en psychologie, en sciences sociales, en biologie, en éthologie ou les études littéraires sont à privilégier) et / ou trois années d'expériences professionnelles.

Pour les personnes exerçant déjà un métier lié à l'animal : vous connaissez déjà les chats, c'est très bien. Il faut savoir que les métiers autour de l'animal centrent leurs observations et interventions sur l'animal lui-même, alors que le comportementaliste travaille autour de son milieu de vie pour faciliter et améliorer ses relations et sa cohabitation avec l'humain. La formation au métier de comportementaliste ne pourra que vous aider à mieux travailler autour de l'animal, dans son respect et dans une bonne compréhension mutuelle.



Organisation pratique de la formation

• Lieu de formation

Adresse de la formation :

Rue du Chaffard 56, 1170 Aubonne - Suisse

Aubonne se situe entre Lausanne et Genève et entre Morges et Rolle dans le canton de Vaud.

Par la route, à 5 min depuis la sortie d'autoroute A1, Allaman.

Par le train, sortie gare « Allaman », puis bus arrêt « Bougy-St-Martin » (sur demande)
1 min à pied.

Parking gratuit à disposition

• Durée de la formation

- **40 jours soit 300 heures de cours, plus les examens** sur le lieu de formation et en clientèle.

- Les heures à consacrer aux devoirs personnels demandés ne sont évidemment pas comprises dans ce calcul.

- Au long de la formation, l'apprenant devra également prévoir la possibilité de se libérer pour suivre sa formatrice comportementaliste, en consultation chez ses clients, au minimum 3 fois (observation + exercice + examen).

• Organisation des journées de formation

Les horaires de la formation sont globalement ceux-ci :

8h30h-12h et 13h00-17h00

Ces horaires peuvent légèrement varier en fonction des besoins ou des situations.

Des boissons chaudes (thé/café) sont disponibles à volonté et gratuitement tout au long de la formation. Les repas de midi sont à la charge de l'apprenant et sont pris librement dans les restaurants alentours. Mais il est possible (et fréquent) de rester dîner dans la salle de cours si l'on prévoit d'apporter son sandwich ou autre en-cas.

Un micro-onde, des assiettes et des couverts sont à disposition.



• Logement

Des facilités de logement peuvent vous être proposées sur le lieu de la formation et dans les environs.

Les démarches de réservation d'un logement et les frais s'y rapportant sont à charge de l'apprenant.

Sur le lieu : 3 chambres sont disponibles, pour 1 ou 2 personnes selon arrangement au préalable et **selon les disponibilités**. Une cuisine est à disposition pour les repas, TV dans 2 des chambres et une autre dans la pièce commune. 1 salle de bain + wc et 1 douche + wc en commun.

Prix : chambre simple 60.-/nuit, sans les repas

Prix : chambre double 90.-/nuit, sans les repas

A Aubonne, vous trouverez un bon hôtel confortable :

Auberge du Lion-d'Or, Place du Marché 15, 1170 Aubonne

021 808 50 90 info@aubergeduliondor.ch

• Assurances

L'apprenant est tenu d'être assuré personnellement en cas de maladie et d'accident durant toute la durée de la formation. En aucun cas le « **Monde du chat** » est responsable des frais y relatifs.

Les déplacements pour se rendre sur le lieu de la formation sont à la charge de l'apprenant et ne rentrent en aucun cas sous la responsabilité du « **Monde du chat** » en cas d'accident.

Lors de déplacements sur des lieux d'apprentissage (observations au refuge, au salon de toilettage ou lors des consultations en clientèle) l'apprenant est responsable personnellement de ses déplacements et de tout accident qui pourrait survenir durant ces journées en extérieur.

Le « **Monde du chat** » décline également toute responsabilité en cas d'accident sur le lieu de la formation.



• Outils pédagogiques

Chacun des chapitres traités est agrémenté de différents supports qui aident à la compréhension : photos, schémas, vidéos, exercices pratiques, jeux de rôles, consultations en classe ou chez les clients.

Plusieurs chats vivent sur le lieu des cours et sont en permanence à disposition pour des exemples pratiques au niveau de leurs comportements. De plus, ces mêmes chats dormant près des apprenants, créent une ambiance particulièrement apaisante durant les heures de cours.

Les enregistrements vocaux / vidéos et photos **ne sont pas autorisés**, excepté avec l'accord des formateurs. Les supports de cours sont soumis au © copyright.

• Cours à distance

Il est possible que certains cours théoriques soient dispensés en visioconférence, pour des raisons sanitaires ou d'organisation.



Conditions d'admission

Pour entrer en formation au « **Monde du chat** », formation professionnelle de **comportementaliste chat**, il convient de répondre aux conditions suivantes :

- Etre au bénéfice d'un titre d'étude de niveau secondaire ou de formation professionnelle ou d'études universitaires et/ou
- Avoir une expérience professionnelle à plein temps d'au minimum 3 ans
- Etre âgé de 23 ans au moins
- Maîtriser la langue de l'enseignement, soit le français
- Démontrer des aptitudes personnelles permettant d'exercer ultérieurement la profession de **comportementaliste chat**.

● Parcours d'admission

Pour être admissible dans la formation de **comportementaliste chat** proposée par le « **Monde du chat** », le candidat doit déposer un dossier d'admission complet et conforme **au plus tard 4 semaines avant le début de la formation** et s'acquitter des **frais d'inscription de CHF 50.-**, non remboursables. Le dossier d'admission doit contenir les pièces suivantes :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé
- Frais d'inscription versés sur le compte bancaire Monde du chat
- Un curriculum vitae récent et complet
- Une lettre de motivation de 1 à 3 pages
- Une copie des diplômes professionnels et certificats obtenus
- Pour les candidats suisses ou étrangers, domiciliés en Suisse, un extrait du casier judiciaire classique central suisse, datant de moins de 3 mois. L'extrait peut être commandé auprès d'un office de poste ou sur le site : www.casier.admin.ch
- Pour les candidats domiciliés à l'étranger, joindre l'extrait de casier judiciaire du pays d'origine
- 2 photos passeport récentes dont une agrafée sur le formulaire d'inscription. (Merci d'inscrire vos noms et prénoms au dos)
- Copie d'une pièce d'identité (recto-verso pour la carte d'identité)
- Copie du permis de séjour ou d'établissement pour les candidats étrangers domiciliés en Suisse.



• Lettre de motivation

Dans une lettre de motivation de 1 à 3 pages au maximum, le candidat présente les éléments-clés de sa vie qui expliquent selon lui les motivations à choisir la formation de **comportementaliste chat**. Le candidat présente aussi ses aptitudes, connaissances et représentations qu'il a de sa future pratique, ainsi que ses projets et envies. Il met aussi en évidence ses compétences et ses limites relatives pour cette formation.

Critères d'évaluation :

- Capacité à présenter et à analyser son histoire de vie personnelle
- Capacité à faire des liens entre son histoire de vie et ses motivations à la formation
- Représentation du travail de **comportementaliste chat** et pertinence du choix de cette formation
- Soins et créativité apportés à la présentation
- Syntaxe et orthographe (expression écrite)
- Respect des consignes demandées

• Appréciation des aptitudes personnelles

Si le dossier est complet, conforme et déposé à temps au centre de formation du « **Monde du chat** », alors le candidat est convoqué dans un délai de **dix jours au maximum** pour un entretien auprès de la Commission d'admission du « **Monde du chat** » comprenant :

- L'évaluation de la lettre de motivation fournie, cette dernière constituant un des piliers de l'entretien d'admission.
- L'évaluation de l'adéquation du choix de la formation en lien avec le projet professionnel du candidat une fois ses études terminées.
- Les capacités d'écoute, d'expression, de compréhension et d'argumentation du candidat ainsi que sa capacité à gérer le stress.



• Admission

La commission d'admission est constituée de la Directrice du « **Monde du chat** » et d'un deuxième formateur du Centre de formation. La Commission évalue chaque dossier et retient les candidats répondant aux critères fixés.

Une semaine au maximum après l'entretien, la décision d'admission **est notifiée au candidat** qui reçoit le contrat de la formation professionnelle **à signer et à renvoyer en 2 exemplaires** au « **Monde du chat** ».

Si le candidat n'est pas admis pour l'année en cours, il peut se représenter l'année suivante (sans frais d'inscription). La décision prise par la commission d'admission du Monde du chat est sans appel, mais elle est toutefois transmise et expliquée au candidat sur rendez-vous au « **Monde du chat** » ou par téléphone.

• Annulation

Un candidat peut annuler **sans frais** (hormis les frais d'inscription non remboursables) son inscription à la formation de Comportementaliste chat, **jusqu'à 2 mois avant le 1^{er} jour de la formation, par écrit au Monde du chat**. Passé ce délai, **les conditions d'annulation** s'appliquent (voir conditions d'annulation).



Plan de la formation

La formation se déroule chronologiquement du cours 1 au cours 12
(sauf exception pour des raisons d'organisation)
(voir calendrier)

La date du cours 14 est fixée individuellement durant la formation
avec chaque apprenant

Certains cours sont pris en commun avec les apprenants de la formation de
« Nutritionniste pour chien et chat » dispensées en parallèle au Monde du chat

Cours 1 Journée d'accueil, présentation du programme, éthologie générale **(4 jours)**

Cours 2 Ethogramme du chat **(3 jours)**

Cours 3 La communication Homme-chien et chat-chien **(1 jour)**

Cours 4 Anatomie et physiologie du chat **(3 jours)**

Cours 5 Comprendre et gérer les difficultés dans la relation Homme/chat **(5 jours)**

Cours 6 Les pathologies du chat. Exercices pratiques **(2 jours)**

Cours 7 La relation Homme/Animal. Psychologie humaine et communication **(4 jours)**

Cours 8 L'alimentation du chat **(1 jour)**

Cours 9 La relation Homme / Animal, équilibre et déséquilibre émotionnel de l'animal
et le toilettage du chat **(4 jours)**

Cours 10 Le métier de Comportementaliste et travaux pratiques **(3 jours)**

Cours 11 Pratique : présentation des consultations individuelles **(3 jours)**

Cours 12 L'invité(e) « Mystère » **(1 jour)**

Cours 13 Travaux pratiques : mener un entretien, se faire connaître, se faire une
clientèle créer sa propre entreprise **(3 jours)**

Cours 14 Les consultations avec la Comportementaliste chat **(1 jour)**

Cours 15 Les nouveaux animaux de compagnie, comportements et besoins **(2 jours)**

Examens de fin de formation (1 jour)

**Rendu de mémoire (TPA) délai : 31 juillet de l'année en cours ou selon
arrangement spécial avec le Monde du chat, mais au maximum le 31 décembre de
l'année en cours.**

**Présentation orale du mémoire : date à fixer avec l'apprenant, au minimum
3 jours après le rendu écrit.**



Conditions d'examens

Afin de garantir la qualité et le professionnalisme des apprenants, nous les évaluons avant de terminer la formation. C'est la garantie pour chacun de savoir qu'au sortir de la formation, l'apprenant est apte à mener correctement et confortablement des consultations en comportement du chat.

Voici en quoi elles consistent :

1. La note globale de l'examen écrit
2. La note globale sur les rapports de consultation (3 rapports)
3. La note globale sur la consultation réelle à domicile en clientèle
4. La note globale du mémoire (écrit et présentation orale)

Un examen écrit : questionnaire relatif aux thèmes étudiés durant la formation, durée 1 jour. Moyenne effectuée avec chaque partie de l'examen.

Une évaluation générale notée sur les 3 rapports écrits de consultation et sur la présentation orale. L'apprenant effectue seul ses 3 consultations durant la formation, puis fera un compte-rendu oral au Monde du chat durant le cours 10. Il rendra 3 rapports écrits (au maximum avant la date de l'examen écrit) qui seront notés et feront ainsi une note globale avec les 3 présentations orales.

Une consultation réelle en clientèle où l'apprenant mènera la consultation d'un bout à l'autre en présence de la Directrice du « Monde du chat ». La date de cet examen pratique sera fixée d'entente entre l'apprenant et la formatrice comportementaliste chat, au mieux dans les possibilités de chacun et suivant la demande en clientèle. La note globale comprend différents critères jugés durant la consultation. Ces critères sont expliqués dans le dossier : « Critères d'évaluation en consultation réelle ».

Le mémoire devra faire environ 15 pages au minimum. L'apprenant dispose **d'un délai fixé au 31 juillet** (date du timbre postal) de l'année en cours pour l'envoyer en recommandé (ou donné de main à main) au Monde du chat. En cas d'arrangement spécial pour l'apprenant, une autre date sera fixée, en accord avec le Monde du chat. La note du travail personnel s'obtient en calculant la moyenne du dossier écrit (2/3) et celle de la présentation orale (1/3).

Tous ces délais peuvent être repoussés uniquement avec un certificat médical envoyé avant les dates butoirs, en recommandé, au Monde du chat. Dans ce cas, si la date du certificat médical le permet, les mêmes règles et conditions sous « échec » sont appliquées. Dans le cas contraire, une solution raisonnable sera trouvée, après discussion entre l'apprenant et le Monde du chat.

Les examens écrits personnels pourront être consultés au Monde du chat, le jour de l'oral du mémoire, par chaque apprenant qui le demande.

Pour obtenir le diplôme de Comportementaliste chat : une moyenne générale de 4/6 est exigée.



- **Echec**

En cas d'échec (moyenne générale en dessous de 4) : l'apprenant devra à nouveau être évalué uniquement sur la ou les parties échouées, selon le tableau suivant, excepté la note globale de la consultation réelle à domicile (point 3), qui doit obligatoirement être réussie (note de 4 au minimum) pour réussir l'examen final.

1. La note globale de l'examen écrit

2. La note globale sur les rapports de consultation (3 rapports)

3. La note globale de la consultation réelle à domicile en clientèle

4. La note du mémoire (écrit et présentation orale)

1. Se représenter à l'**examen écrit** lors de la session suivante au Monde du chat.
2. Refaire 3 nouvelles consultations à présenter à la formatrice par oral et **rédigier les 3 rapports** à rendre au Monde du chat dans un délai maximum de 6 mois depuis la date de l'examen écrit (date à fixer avec la directrice du Monde du chat).
3. Refaire une **consultation réelle à domicile** avec la formatrice (selon son agenda) dans un délai maximum de 6 mois depuis la date de l'examen écrit.
4. Corriger et améliorer **le mémoire** (TPA) selon les directives des responsables du TPA, rendu en dossier écrit en 2 exemplaires et présenté à l'oral dans un délai maximum de 6 mois depuis la date de l'examen écrit.

Coût : pour chaque partie échouée et refaite (1 à 4), la somme de CHF 200.- sera facturée à l'apprenant, **payable le jour de l'examen.**

Un dernier entretien après l'examen en consultation réelle avec la Directrice du « Monde du chat », sera l'occasion de faire le point sur les forces et faiblesses de chaque apprenant afin qu'il sache où porter ses efforts dans l'exercice de son métier de Comportementaliste chat.

Aucun recours ou quelque plainte ne peut être admis sur les décisions des formateurs en rapport aux examens. Il est donc interdit de passer par la voie juridique.



Travaux personnels

- **Travail d'observation en éthologie**
(TPOE)

Le travail personnel d'observation éthologique est un exercice pratique d'observation que **les apprenants réalisent à la maison avec leurs propres animaux**.

Ce travail doit être rendu selon le calendrier figurant dans le guide. En cas de non-respect des dates butoirs, un arrangement doit être discuté et trouvé entre l'apprenant, le responsable du cours 1 éthologie, et la directrice du Monde du chat.

L'exercice est considéré comme **réussi, après validation** par le responsable du cours 1 : éthologie.

- **3 cas pratiques en clientèle + rapports**

- **Mémoire**
(TPA)

La rédaction d'un mémoire demande du temps et de la disponibilité. Aussi, il est important de choisir un sujet qui plaise vraiment et qui motive. L'encadrement technique de ce mémoire est assuré au fur et à mesure des demandes de l'apprenant, mais au maximum selon les dates du calendrier pour le travail personnel (voir guide du TPA).

Le mémoire devra faire environ 15 pages au minimum et 25 au maximum et l'apprenant dispose d'un délai fixé au **31 juillet de l'année en cours** pour le restituer (seul un certificat médical peut modifier cette date butoir), et jusqu'au **1^{er} septembre de l'année en cours** pour le présenter oralement au Monde du chat.

Toutefois, il est accordé un délai supplémentaire aux apprenants qui en font la demande au Monde du chat. Le **délai maximum est fixé au 31 décembre** (rendu écrit et oral) de l'année en cours (seul un certificat médical peut modifier cette date butoir).

La note du travail personnel s'obtient en calculant la moyenne du dossier écrit (2/3) et celle de la présentation orale (1/3).



Diplôme de formation

Un diplôme de suivi de formation est délivré à tout apprenant ayant mené à bien la totalité du programme et réussi les examens (voir conditions d'examens).

Une attestation de suivi de formation est délivrée à l'apprenant n'ayant pas obtenu son diplôme de comportementaliste chat (voir conditions d'examens).

Précision : une formation interrompue dans son déroulement par l'apprenant ne conduira pas à l'obtention du diplôme de Comportementaliste chat. Concernant les absences au cours : sont autorisées, au maximum 15 heures d'absence, soit 2 jours sur la formation totale. Au-delà de ces 15 heures d'absence, les cours manqués doivent être rattrapés lors de la session suivante, afin de recevoir le diplôme.

L'apprenant n'est pas autorisé à exercer l'activité de Comportementaliste chat s'il n'est pas en possession de son diplôme de Comportementaliste chat, délivré par le Monde du chat.

La totalité des frais de formation doit également être payée au Monde du chat pour recevoir le diplôme ou l'attestation.

Le diplôme de Comportementaliste chat est délivré par le « Monde du chat » lors de la journée de remise des diplômes, date fixée avec les apprenants et les formateurs. Si toutefois l'apprenant ne peut pas être présent, le diplôme lui sera envoyé par poste par lettre recommandée. Si l'apprenant n'a pas terminé son TPA, il ne recevra pas son diplôme ce jour-là, mais uniquement après la présentation orale, et seulement en cas de réussite.



Prix de la formation

Session 2020-2021

- Formation de **COMPORTEMENTALISTE** pour CHAT :

40 jours de cours (160.-/jour) CHF 6400.-

- Payable en totalité à la signature du contrat (-3% de rabais, arrondi à) :

CHF 6200.-

- Payable en 4 fois (sans frais supplémentaires) selon le tableau suivant :

1^{er} versement : A la signature du contrat **CHF 1900.-**

2^{ème} versement : 1^{er} jour du cours 1 **CHF 1500.-**

3^{ème} versement : 1^{er} jour du cours 3 **CHF 1500.-**

4^{ème} versement : 1^{er} jour du cours 7 **CHF 1500.-**

- **Frais d'inscription : CHF 50.- payables à l'inscription (non remboursables)**
- **Prix de l'examen : CHF 200.- payable le jour de l'examen écrit**

Examens écrit et pratique, non compris dans la formation : CHF 200.- (paiement cash, TWINT ou versement bancaire au maximum 2 jours avant l'examen écrit).

Suivi pour les travaux pratiques et mémoire (TPA), compris dans le prix de la formation.

En cas de non-paiement d'une des modalités ci-dessus, l'apprenant rompt par conséquent le contrat signé par le Monde du chat et par lui-même, ce qui entraîne son exclusion de la formation. Le cas sera ensuite transmis à l'Office des poursuites pour l'encaissement de la somme encore due au Monde du chat.

Instructions de paiement

Bénéficiaire : Centre de formation le Monde du chat, 1170 Aubonne
IBAN : CH20 8048 5000 0038 1334 7
Banque : Banque Raiffeisen de Gimel, 1188 Gimel
SWIFT-BIC : RAIFCH22485



Conditions d'annulation

En cas d'absence, les cours ne seront ni remplacés ni remboursés.

Les annulations devront être annoncées **par écrit** auprès du Centre de formation Monde du chat.

Annulation par l'étudiant :

- **Les frais d'inscription sont dus** : dès le dossier déposé au Monde du chat et **non remboursables**.
- **Jusqu'à 2 mois avant le début du cours 1** : l'étudiant est remboursé intégralement (sauf frais d'inscription).
- **Jusqu'à 1 mois avant le début du cours 1** : le 1^{er} versement à la signature du contrat est dû. Si l'apprenant a versé la totalité du montant de la formation, le solde est remboursé.
- **Jusqu'à 15 jours avant le début du cours 1** : 50% des frais de la formation globale sont dus.
- **Jusqu'à 7 jours avant le début du cours 1** : 80 % des frais de la formation globale sont dus.
- **Annulation après le début du cours 1** : 100% des frais de la formation globale sont dus.

Les participants inscrits à la formation ne peuvent pas échanger leur place entre eux. L'attribution des places est de la compétence du Centre de formation Monde du chat.

Annulation par le Centre de formation Monde du chat :

L'école peut en tout temps fermer un cours thématique ou la formation professionnelle, pour effectif insuffisant ou autre raison. Cette fermeture entraîne le remboursement intégral de l'écolage si le cours ou la formation n'a pas encore débuté. Dans le cas contraire, le remboursement sera effectué de la part du Monde du chat au prorata des jours de cours déjà dispensés. Aucune indemnité pour dommage ni aucun intérêt ne sont exigibles en cas d'annulation de cours.

Le centre de formation se réserve le droit d'arrêter la formation d'un participant dans les cas suivants :

1. En cas de non-respect des engagements financiers.
2. Si l'étudiant ne semble pas à même d'accomplir la formation d'une manière satisfaisante.
3. En cas de comportement inapproprié, en cas de non-respect d'autrui, et de l'éthique.

Dans ces 3 cas, l'étudiant ne pourra prétendre à aucun remboursement des frais de formation. Il devra s'acquitter de la somme globale encore due selon le contrat de formation signé par les deux parties.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formation de **COMPORTEMENTALISTE** pour **CHAT**

2 pages

SESSION 2020-2021



Nom : Prénom :

Adresse : Code postal/ville :

Pays : Lieu de naissance :

Date de naissance : Nationalité :

Etat civil : Téléphone privé :

Permis de séjour : Téléphone portable :

E-mail : Site internet :

Comment avez-vous connu le Centre de formation Monde du chat ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Flyer | <input type="checkbox"/> Site Internet du Monde du chat |
| <input type="checkbox"/> Journaux/médias | <input type="checkbox"/> Autre..... |
| <input type="checkbox"/> Facebook | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Bouche à oreille | <input type="checkbox"/> |



Suite du formulaire d'inscription :

Déclaration de bonne santé :

Je certifie être actuellement en bonne santé physique et psychique pour entreprendre une formation de comportementaliste pour chat

Oui

Non

Remarques :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je souhaite payer ma formation de la manière suivante :

En 1 fois à la signature du contrat (avec un rabais de 3%)

En 4 fois sans frais supplémentaires

Je certifie l'exactitude des données ci-dessus et avoir pris connaissance des « Conditions générales » et des « Conditions du Centre de formation Monde du chat », de la page 1 à 16. Dernières modifications : 17.05.2020

Lieu :

Date :

.....

Signature :

.....

Joindre la preuve de paiement des frais d'inscription (CHF 50.-) agrafée à ce formulaire. SVP